

Autridge

De Topo Paralpinisme



Caractéristiques

- **Lieu** : Gorges de l'Ardèche.
- **Hauteur** : 170 mètres
- **Matériel** : Rien
- **Posé** : sur la berge opposée.
- **Première** : Jacky Biondo, Pascal Decombe, Pierre Legat le 2 janvier 1994.



- Espace naturel réglementé : Spot interdit

Accès : 0h00!

De Pont Saint Esprit rejoindre la route touristique des gorges. Arrivé à Autridge, prendre la petite route à gauche jusqu'au grand virage et se garer là. Le spot est à 50 mètres. Pour remonter il existe un passage à gué à 50 mètres en amont puis prendre un des sentiers qui remontent à la route.

Récupérée de « <https://www.base-jump.org/topo/index.php?title=Autridge&oldid=11222> »

Catégories :

Spot Interdit
Gorges de l'Ardèche
Sans Glisseur

- Dernière modification de cette page le 2 février 2024, à 09:51.
- Le contenu est disponible sous licence Creative Commons paternité - non commercial - partage à l'identique sauf mention contraire.

